



ANSD

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



NOVEMBRE 2009

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL
5. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
6. AGRICULTURE	Insa SADIO
7. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
8. ELEVAGE	Insa SADIO
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Oumy DIOP
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Après une progression de 11,2%, en moyenne, sur la période 2002-2007, la valeur ajoutée de la branche « *construction* » a enregistré un ralentissement en 2008, avec une hausse de 0,2% en termes réels. Cette situation résulte de la baisse des mises en chantier en 2008 liée, d'une part, aux difficultés nées de la crise financière internationale et, d'autre part, aux retards des paiements dus par l'Etat aux entreprises évoluant dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP).

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender le comportement des BTP à l'aide des indicateurs issus des comptes nationaux et d'analyser les réalisations des structures intervenant dans le secteur telles que la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré (SNHLM) en termes de logement et l'Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX. SA), l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) et l'Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD. SA) pour les travaux de génie civil.

XIII.1. LES INDICATEURS DES BTP

XIII.1.1. LE SECTEUR DU CIMENT

La production de ciment au Sénégal s'est établie à 3,1 millions de tonnes en 2008 contre 3,0 millions de tonnes pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires tiré des ventes de ciment a progressé de 10,2% en 2008 pour se situer à 171,2 milliards de FCFA dont 72,0 % sont effectuées à l'intérieur du pays, 24,1% dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et 3,9% dans le marché hors UEMOA. Les exportations ont augmenté de 7,4% pour s'établir à 47,8³⁴ milliards FCFA.

En termes réels, la production de ciment est ressortie à 133,2 milliards de FCFA, soit 2,2% de moins que celle de 2007. Le secteur du ciment a dégagé une valeur ajoutée de 43,0 milliards FCFA, représentant 92,3% de celle de la branche « *verre, poterie et matériaux de construction* ».

Au total, la production de la branche « *verre, poterie et matériaux de constructions* » a enregistré une baisse de 2,0% en s'établissant en termes réels à 145,0 milliards FCFA en 2008.

Tableau 13. 1 : Production de ciment sur la période 2000 – 2008

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Production de ciment (en milliers de tonnes)	1 334	1 532	1 699	1 887	2 393	2 623	3 012	3 038	3 087
Production de ciment (en millions de FCFA)	59 040	68 713	74 654	80 679	100 104	114 970	141 710	155 301	171 203

Source : ANSD

XIII.1.2. LA CONSTRUCTION

Après un taux d'accroissement annuel moyen de 10,6% sur la période 2002-2007, la production en volume de la branche « *construction* » a enregistré un ralentissement en 2008 en affichant un taux de croissance de 0,3%. Sa valeur ajoutée réelle est ressortie à 213,5 milliards FCFA, soit une augmentation de 0,2% par rapport au niveau de 2007.

En 2008, la construction représentait 4,7% du PIB réel et 23,0% de la valeur ajoutée en volume du secteur secondaire contre respectivement 4,8% et 24,5% l'année précédente.

³⁴ Ces valeurs sont obtenues à partir des Etats Financiers des entreprises du secteur ciment.

XIII.2. LES REALISATIONS DANS LE SECTEUR DES BTP

Les réalisations examinées dans ce chapitre concernent la construction de logements pour l'habitat social, la construction de bâtiments non résidentiels et les travaux de génie civil.

XIII.2.1. CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

L'offre de logements est le fait d'entreprises publiques ou de promoteurs privés. En effet, le secteur public dans le domaine du logement polarise deux entreprises : la SNHLM et la SICAP.

Au titre de l'année 2008, la SNHLM a finalisé les travaux de construction d'immeubles et d'assainissement de parcelles à usage d'habitation. Il s'agit des projets de construction de deux (02) immeubles comportant 40 appartements et 18 magasins à Fass Paillotes. Par ailleurs, les réalisations ont porté sur la viabilisation de 600 parcelles à Keur Massar/ Rufisque 1. En outre, la SNHLM a réalisé des travaux relatifs à la construction de logements dans les régions avec 25 logements à Richard Toll, 50 logements à Dagana et 50 logements à Fatick.

Tableau 13. 2 : Réalisations de la SN HLM en 2008

Désignation	Nombre d'immeubles	Nombre de logements	Nombre d'appartements	Nombre de magasins	Nombre de parcelles
Projets					
Fass Paillotes	2	-	40	18	-
Richard Toll	-	25	-	-	-
Dagana	-	50	-	-	-
Fatick	-	50	-	-	-
Keur Massar /Rufisque 1	-	-	-	-	600

Source : SN HLM

La SICAP, quant à elle, a finalisé ses travaux sur deux (2) sites à savoir :

- SICAP-FOIRE avec la construction de 187 logements et la viabilisation de 25 parcelles ;
- Complexe SICAP-Point E avec 178 unités dont 82 appartements, 54 commerces, 18 bureaux et 24 caves.

Par ailleurs, la Société Immobilière du Cap-Vert poursuit d'autres activités en cours :

- SICAP MBAO Villeneuve, avec 1063 logements dont 307 pour la première phase (18 grands standings, 18 moyens standings et 271 économiques) ;
- ISICAP Keur Gorgui (première phase) qui vise la construction de 231 appartements, 35 bureaux, 2 commerces et 173 villas ;

- SICAP Keur Massar portant sur la viabilisation de 3393 parcelles de 150 à 500 m² à usage d'habitation.

La construction de logements pour l'habitat social concerne également les travaux du plan Jaxaay. Ce programme, initié pour reloger les populations victimes des inondations de 2005, a livré à fin 2008, 1528 logements aux populations déplacées à Keur Massar sur une prévision initiale de 3000 unités, soit un taux de réalisation de 50,9%. Ce projet, qui a démarré à Dakar en 2006, a été étendu à d'autres régions. Pour Saint Louis, les travaux de terrassement pour la construction de 100 logements ont été exécutés à hauteur de 66%. Pour Thiès, les études de sols, d'adduction d'eau et d'électrification ont été entamées sur le site de Joal fadhiouth.

Parallèlement au plan Jaxaay, le Gouvernement a lancé le programme « une famille, un toit » qui ambitionne de produire 10 000 logements par an sur une période de 10 ans, afin de résorber le déficit important de logements et faciliter l'accès des populations à la propriété bâtie et foncière à moindre coût. Ce programme est au stade de recensement des demandeurs de logements avec 8 000 demandes enregistrées au niveau de la Direction de l'Habitat.

XIII.2.2. LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

Les travaux de génie civil ont trait aux infrastructures routières et aéroportuaires avec notamment la construction de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio et de l'Aéroport International Blaise DIAGNE de Diass.

XIII.2.3. L'AGENCE NATIONALE CHARGÉE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DES GRANDS TRAVAUX (APIX. SA)

Le projet d'Autoroute à péage Dakar – Diamniadio constitue l'un des projets hautement structurants initié par l'Etat du Sénégal dans le cadre de la poursuite de sa politique de mise à niveau des infrastructures de transport et d'amélioration de la mobilité urbaine. Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la société APIX. SA, comporte deux phases :

a) Phase 1 : Malick Sy – Pikine

Cette section comprend deux tronçons :

- **Tronçon d'autoroute Malick Sy – Patte d'oie**

A fin décembre 2008, le tronçon Malick Sy-Patte d'Oie était pratiquement achevé et mis en service. Réalisé sur financement de l'Etat du Sénégal, il porte sur une

longueur de 7 km, en 2x3 voies, avec deux bandes d'arrêt d'urgence en terre-plein central. Le tronçon comporte également la construction de l'échangeur de la Patte d'Oie, du diffuseur de Colobane et celui de Hann. Les travaux, confiés aux groupements d'entreprises JEAN LEFEBVRE SENEGAL/HENAN CHINE, ont généré près de 500 emplois directs.

- **Tronçon d'autoroute Patte d'oie – Pikine**

Ce tronçon d'une longueur de 5 km, porte sur la réalisation de l'Autoroute proprement dite notamment la réhabilitation et la mise hors d'eau du tronçon adjacent de la route nationale (RN1) actuelle entre Patte d'Oie et Pikine. Ce tronçon de l'autoroute comporte une chaussée en 2x3 voies avec deux bandes d'arrêt d'urgence et un terre plein central, les diffuseurs de Pikine et de Cambérène, un passage supérieur au niveau de la route de la Roseraie, les aires de péage ainsi que trois ouvrages de franchissement au niveau du carrefour de Seven Up à la hauteur des voies ferrées. Ce tronçon, réalisé sur fonds publics, sera exploité et entretenu par le futur concessionnaire qui va signer avec l'Etat du Sénégal un contrat Construction – Exploitation – Transfert (CET) pour une durée de trente (30) années. Les travaux sur ce tronçon ont également généré près de 550 emplois directs.

Le basculement du trafic sur ce tronçon est prévu pour fin juillet 2009 et la fin des travaux pour mars 2010, y compris la réhabilitation de la Route nationale n°1.

b) Phase 2 : Pikine – Diamniadio

Cette section a fait l'objet d'une étude avant projet détaillée (APD). Son point de départ se situe à la hauteur de la voie ferrée au niveau du carrefour de Seven uP. Avec un linéaire de 20 kilomètres, elle présente un profil en travers (2x3 voies entre Pikine et Thiaroye puis 2x2 voies dans sa dernière partie) comprenant un système de péage, cinq (5) diffuseurs ainsi que 19 ouvrages d'art.

Cette phase sera réalisée selon la formule de Partenariat Public-Privé (PPP) sous forme de concession. La fin du processus de sélection du concessionnaire devrait intervenir en fin juillet 2009 avec la signature du contrat CET³⁵ afin de permettre un démarrage effectif des travaux avant la fin de cette même année.

La réalisation de ce projet nécessitera un financement estimé à 247 milliards de CFA. Le groupe des bailleurs de fonds impliqué dans ce financement est constitué de la Banque Mondiale (BM), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

³⁵ Contrat signé le 2 juillet 2009.

Ce tronçon traverse une zone de Pikine dénommée Pikine Irrégulier Sud (PIS) qui couvre une superficie de 700 hectares pour une population d'environ 220 000 habitants. A cet égard, l'APIX compte venir en appont aux actions déjà menées, par :

- la mise en œuvre d'un vaste programme de restructuration et de régularisation foncière dans le cadre de la réinstallation des populations affectées par le projet (tronçon Pikine – forêt de Mbao) ;
- et l'aménagement d'un site de recasement à Tivaouane Peulh / Keur Massar avec la construction de maisons unifamiliales et bâtiments institutionnels (environ 2 000 logements).

Graphique 13. 1 : Le tracé de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio



Source : APIX

XIII.2.4. L'AGENCE AUTONOME DES TRAVAUX ROUTIERS (AATR)

Pour assurer la bonne tenue des infrastructures routières, le Gouvernement du Sénégal a créé, dans le cadre de la préparation du Deuxième Projet Sectoriel des Transports (PST II), l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) chargée de la mise en œuvre de la politique générale en matière d'infrastructures routières. A ce titre, elle a réalisé au cours de l'année 2008, des mises en chantier concernant des travaux de réhabilitation, de construction de routes et d'ouvrages, d'aménagement et d'entretien.

Les travaux de réhabilitation concernent notamment :

- le Pont Faidherbe de Saint Louis dont la première phase « *travaux de protection des fondations des piles* » a été entièrement réalisée à fin décembre 2008 avec un coût de 2,2 milliards F CFA ;
- le projet Oussouye-Mlomp-Elinkine et Mlomp-Djiromaïte qui a connu un taux de réalisation de 20% en 2008 portant sur les travaux de terrassements ;
- le projet de renforcement de la route Mbirkelane – Tambacounda avec la mise en œuvre de 72 km de route pour un coût de 17,8 milliards de F CFA.

Les projets de l'AATR ont porté également sur la construction de nouvelles routes et d'ouvrages, en particulier :

- la route Fatick-Diakhao-Gossas dont le tronçon Diakhao-Gossas a été entièrement réalisé et réceptionné. Il porte sur une longueur de 36 kilomètres pour un coût de 7,5 milliards FCFA;
- la route Linguère-Matam avec une mise en œuvre complète de 20 kilomètres de route et la réalisation de la bretelle de Barkédji sur 10 Kilomètres ;
- la route de la Boucle du Bloof d'un linéaire de 43 km, dont les travaux ont porté sur l'aménagement de la couche de fondation, des ouvrages hydrauliques et des ouvrages d'assainissement avec un taux global de réalisation physique et financière à fin décembre 2008 de 50% ;
- le programme Kédougou – Saraya – Kita Mali qui concerne la construction et le bitumage de Saraya – Falémé (30km). La réhabilitation de Kédougou – Saraya (61km) a connu une réalisation de 14 km de route pour un coût de 4 milliards FCFA.

Les autres travaux de l'AATR ont porté sur l'aménagement de routes en terres et les travaux d'entretien périodique tels que :

- le projet d'aménagement de 272 km de pistes connexes à la route Mbirkelane – Tambacounda ;
- le projet d'aménagement de 218 km de pistes du réseau Kaolack Etoile ;
- les travaux d'entretien sur 115 km de routes.

XIII.2.5. L'AEROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE

Ce projet entre dans le cadre d'un programme de développement des infrastructures visant le désengorgement de la ville de Dakar afin de :

- favoriser l'émergence d'un pôle économique à l'extérieur de Dakar,
- faire du Sénégal un centre d'activité internationale (HUB) ;
- créer les conditions pour l'atteinte d'arrivée d'un millions cinq cents touristes (1 500 000) par an ;
- développer les exportations ;

- attirer les investisseurs étrangers.

En 2008, les travaux ont porté notamment sur :

- le débroussaillage, le décapage et le déblayage pour les voies de circulation, les parkings, la piste d'envol ;
- les fouilles, le coffrage et le ferrailage pour la construction de la tour de contrôle, du pavillon présidentiel, des aérogares et des ateliers de maintenance de la station de sécurité et de lutte contre l'incendie.

Le projet est financé par une taxe sur les billets d'avion. Au 31 décembre 2008, le compte ouvert à cet effet présentait un solde créditeur de 48,9 milliards FCFA.

CONCLUSION

L'analyse de la situation des BTP en 2008 a fait ressortir un ralentissement de l'activité dans le sous secteur. La production du ciment en quantité a enregistré une progression de 1,6% contre une augmentation de 12,7% en moyenne sur la période 2000-2007. Par ailleurs, la production en volume de la branche « *construction* » est ressortie en hausse de 0,3% en 2008, après un accroissement de 9,5% l'année précédente. Cette situation est, en partie, expliquée par les difficultés du gouvernement à honorer ses engagements vis-à-vis des entreprises des bâtiments et travaux publics.

Les difficultés dans ce secteur pourraient s'amplifier en 2009 sous l'effet de la baisse des transferts en capital des Sénégalais de l'extérieur destinés à la construction de logements, en liaison avec la crise économique qui sévit dans les pays d'accueil.